mazars

37 Rue René Cassin BEZANNES CS 30009 51726 REIMS CEDEX

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 SIREN N° 331 260 638

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Membres de l'association du COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier :
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Bezannes, le 29 mars 2024



Vincent Schrepel Associé

Bilan : l'actif

ACTIF	Exercice dos le 3 1/1 2/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	194 000,00	61 924,88	132 075,12	139 563,51	
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	147 564,97	84 506,43	63 058,54	69 416,58	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées	57 522,00		57 522,00	56 414,00	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	20,00		20,00	20,00	
TOTAL (I)	399 106,97	146 431,31	252 675,66	265 414,09	
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes	203,51		203,51	203,51	
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 169,83		1 169,83	I 749,64	
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	31 142,62		31 142,62	52 672,39	
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	431 863,51		431 863,51	396 116,00	
Charges constatées d'avance	3 077,85		3 077,85	2 486,63	
TOTAL (II)	467 457,32		467 457,32	453 228,17	
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	866 564,29	146 431,31	720 132,98	718 642,26	

Bilan: le passif

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité		57 462,07	57 462,07	
. Autres		461 516,60	423 417,27	38 099,33
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice		2 704,92	38 099,33	-35 394,41
Situation nette (sous total)		521 683,59	518 978,67	2 704,92
Fonds propres consomptibles		,	,	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	TOTAL (I)	521 683,59	518 978,67	2 704,92
Fonds reportés et dédiés				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés		13 000,00	13 000,00	
	TOTAL (II)	13 000,00	13 000,00	
Provisions				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges		26 953,00	24 520,00	2 433,00
	TOTAL (III)	26 953,00	24 520,00	2 433,00
Dettes				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		66 705,95	57 587,23	9 118,72
Dettes des legs ou donations			·	
Dettes fiscales et sociales		21 356,37	20 499,43	856,94
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		,		ŕ
Autres dettes		70 434,07	84 056,93	-13 622,86
Instruments de trésorerie		,	,	•
Produits constatés d'avance				
	TOTAL (IV)	158 496,39	162 143,59	-3 647,20
Ecart de conversion passif (V)		100 170,07	102110,07	
, , ,	TAL PASSIF	720 132,98	718 642,26	I 490,72
Engagements reçus	. AL I ASSIF	120 132,70	710 072,20	1 770,72
Legs nets à réaliser				
. acceptés par les organes statutairement compétents				
. autorisés par l'organisme de tutelle				
Dont en nature restant à vendre				
Engagements donnés				

Compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation
Produits d'exploitation			
Cotisations	22 616,00	23 240,00	-624,00
Ventes de biens et services			
Ventes de biens	3 3 1 4, 2 3	4 514,66	-I 200,43
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de services	9 421,61	13 005,62	-3 584,01
dont parrainages	6 723,58	5 924,04	799,54
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	10 340,00	8 990,00	I 350,00
Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible			
Ressources liées à la générosité du plublic			
Dons manuels	290 765,75	294 592,70	-3 826,95
Mécénats	5 000,00	12 000,00	-7 000,00
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières	247 511,46	240 963,52	6 547,94
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge		3 201,59	-3 201,59
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	120,28	198,25	-77,97
Total des produits d'exploitation (I)	589 089,33	600 706,34	-11 617,01
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises	5 366,38	I 620,95	3 745,43
Variations stocks			
Autres achats et charges externes	184 137,60	170 897,25	I3 2 4 0,35
Aides financières	204 660,88	199 369,05	5 291,83
Impôts, taxes et versements assimilés	3 849,50	3 927,49	-77,99
Salaires et traitements	109 039,61	106 916,39	2 123,22
Charges sociales	41 506,79	40 723,26	783,53
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	17 172,47	18 825,33	-1 652,86
Dotations aux provisions	2 433,00	2 817,00	-384,00
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	25 882,85	20 147,95	5 734,90
Total des charges d'exploitation (II)	594 049,08	565 244,67	28 804,41
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	-4 959,75	35 461,67	-40 421,42
Produits financiers		·	·
De participations			
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif			
Autres intérêts et produits assimilés	6 762,94	I 723,02	5 039,92
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		,	
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			
Total des produits financiers (III)	6 762,94	I 723,02	5 039,92
Charges financières	0.02,71	23,02	3 337,72
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements			
Total des charges financières (IV)		, ======	
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	6 762,94	I 723,02	5 039,92

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	1 803,19	37 184,69	-35 381,50
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	I 176,73	I 023,64	153,09
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (V)	I 176,73	I 023,64	153,09
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	34,00		34,00
Sur opérations en capital	3 1,00		3 1,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VI)	34,00		34,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	I 142,73	1 022 44	119,09
Participation des salariés aux résultats (VII)	1 142,73	I 023,64	119,09
Impôts sur les sociétés (VIII)	241,00	109,00	132,00
Total des produits (I + III + IV)	597 029.00	603 453,00	-6 424,00
Total des charges (II + IV + VI + VIII + VIII)	594 324.08	565 353.67	28 970.41
EXCEDENT OU DEFICIT	2 704,92	38 099,33	-35 394,41
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
. Dons en nature			
. Prestations en nature			
. Bénévolats	25 935,68	21 020,61	4 915,07
Total	25 935,68	21 020,61	4 915,07
Charges			. , ,
. Secours en nature			
. Mise à disposition gratuite de biens et services			
. Prestations			
. Personnel bénévole	25 935,68	21 020,61	4 915,07
Total	25 935,68	21 020,61	4 915,07



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOS AU 31/12/2023

TABLE DES MATIERES

1.	PRESEN	ITATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	19
	1.1 OBJE	T SOCIAL	19
		URE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES	
		NEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	
_			
2.	PRINCIP	PES ET MÉTHODES COMPTABLES	21
	2.1 PRIN	CIPES GÉNÉRAUX	21
	2.1.1	Préambule	21
	2.1.2	Cadre légal de référence	21
	2.2 DÉRO	DGATIONS	21
	2.2.1	Cotisation des Comités Départementaux	21
3.	INFORM	//ATIONS RELATIVES AU BILAN	22
٠.			
		ES SUR LE BILAN ACTIF	
	3.1.1	Principes généraux	
	<i>3.1.2</i> 3.1.2	État de l'actif immobilisé (brut)	
	3.1.2. 3.1.3	Amortissements de l'actif immobilisé	
	3.1.3 3.1.4	Méthode et durées d'amortissements	
	3.1.4 3.1.5	Tableau de variation des immobilisations financières	
	3.1.5 3.1.1	Etat des échéances des créances	
	3.1.2	Tableaux des dépréciations	
	3.1.2 3.1.3	Disponibilités	
	3.1.4	Produits à recevoir par postes du bilan	
	3.1.5	Charges constatées d'avance	
		ES SUR LE BILAN PASSIF	
	3.2.1	Tableau de variation des fonds propres	
	3.2.2	Fonds dédiés	
	3.2.3	Provisions pour risques et charges	
	3.2.3	,	
	3.2.3	1 55	
	3.2.4	Dettes	
	3.2.4		
	3.2.4		
	3.2.5	Charges à payer par postes du bilan	30
4.	INFORM	NATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	31
	4.1 COM	IPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	31
	4.2 PROI	DUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	33
	4.2.1	Produits liés à la générosité du public	33
	4.2.1	.1 Cotisations sans contrepartie	33
	4.2.1		
	4.2.1		
	4.2.1		
	<i>4.2.2</i> 4.2.2	Produits non liés à la générosité du public	
	4.2.2		
	4.2.2	·	
	4.2.3	Subventions et autres concours publics	
	4.2.4	Reprises sur provisions et dépréciations	
	4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	
		RGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	
	4.3.1	Modalités de répartition des charges	
	4.3.2	Missions sociales	
	4.3.3	Frais de recherche de fonds	38
	4.3.3	11 0 1	
	4.3.3	.2 Frais de recherches des autres ressources	38

	4.3.4	Frais de fonctionnement	39
	4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	39
	4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	39
	4.4 CON	TRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	39
	4.4.1	Principes généraux	39
	4.4.2	Principes de valorisation	
	4.5 TABI	.EAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	41
	4.6 AUT	RES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	42
	4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	42
	4.6.2	Charges et produits exceptionnels	42
	4.7 CON	IPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	43
	4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	43
	4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	45
	4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	
5.	AUTRE	S INFORMATIONS DE L'ANNEXE	46
	5.1 AUT	RES INFORMATIONS	
	5.1.1	Informations relatives aux bénévoles	46
	5.1.2	Informations relatives au personnel salarié	47
	5.1.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	
	5.1.4	Certification du nombre d'adhérents	47

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organises étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Lique Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

• Action de recherche :

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

• Actions en direction des malades :

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

• Actions d'information, et de prévention, dépistage :

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

• Action de formation :

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

Ligue Nationale Contre le Cancer CD51 – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2023

•	Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE
Les	faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :
•	Le comité a perçu sur l'exercice des reversements de legs de la part de la ligue nationale contre le cancer d'un montant de 156 424.10 euros.
Aud	cun évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est à mentionner.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

• Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

	Α	В	С	D
Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	338 238 56 434	3 327 1 123	15	341 565 57 542
Total	394 672	4 450	15	399 107

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→		
→		
Immobilisations corporelles	3 326	0
→ Barnum	914	***************************************
→ Modèle de la palpation	1 151	
→ Présentoir	1 262	
Immobilisations financières	1 123	15
→ Parts sociales de banque	1 123	15
→		
Total	4 449	15

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

	Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.In	nmobilisations incorporelles nmobilisations corporelles nmobilisations financières	129 259	17 172		146 431
	Total	129 259	17 172	0	146 431

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts	56 414	1 123	15	57 522
Autres immobilisations financières	20			20
Total	56 434	1 123	15	57 542

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend les parts sociales de banque.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité Échéa	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	20	20	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	1 170	1 170	
→ Autres Créances	31 143	31 143	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	3 078	3 078	
Total	35 411	35 411	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Stocks Créances Immobilisations financières		NEANT		
Т	otal 0	0	0	0

Placements	Valeur Nette	Valeur actuelle	Dépré	ciation	Produit financier
	Comptable		Dotations	Reprises	potentiel
Actions Contrat de capitalisation Obligations Bons du trésor Autres valeurs mobilières			NEANT		
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

	EXERCI	CE 2023
Rubriques	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	44 000	
Livrets et comptes épargne	214 289	2 194
Comptes à terme	173 446	3 446
Caisse	129	
Total	431 864	5 640

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Rubriques à détailler		
Fournisseurs débiteurs → →	204	204
Créances clients et comptes rattachés → →	1 170	1 750
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances → legs à recevoir de la ligue nationale → dons à recevoir → subvention à recevoir → Fournisseurs débiteurs →	0 29 822 1 309 11	16 902 35 770 0
Disponibilités	14 603	14 789
Total	46 915	69 211

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
charges de syndic Assurance Kinto vehicule atonis Orange 	2163,27 426 253 235	2085,27 401
Total	3 078	2 487

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

	01/01/2023	Affectation	Affectation du résultat	Augme	Augmentation	Dim ir	Diminution	31/12/2023
Variation des fonds propres	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires → Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise					***************************************			
Ecarts de réévaluation								
Réserves	480 879	38 099	20 103					518 978
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	38 099	-38 099	-20 103	2 705	-27 422			2 705
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	518 978	0	0	2 705	-27 422	0	0	521 683

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

□ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés	M	Montant initial	Fonds à engager au début de	Report en fonds dédiés	Utilisation de fonds	Fonds restant à engager
issus de :	Année	Montant	l'exercice	(689)	reportés (789)	en fin d'exerice
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
: : : ↑ ↑ ↑ ↑ ↑						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler → →						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler → →						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		15 000	13 000	0	0	13 000
→ Ligue nationale contribution aides aux malades →	2021	15 000	13 000			13 000
Total		15 000	13 000	0	0	13 000

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	24 520	2 433		26 953
\rightarrow				
Total	24 520	2 433	0	26 953

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 <u>Dettes</u>

3.2.4.1 Etat des échéances

		Degré	d'exigibilité du pa	ssif
Dettes	Montant brut		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine		0		***************************************
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 706	66 706		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	21 356	21 356		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	70 434	70 434		
Produits constatés d'avance		0		
Total	158 496	158 496	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	1 419	689
→ Impôt sur les sociétés → Taxe sur les salaires	241	109
→ Formation professionnelle et autres taxes→ Etat charges à payer	1 178	580
Dettes sociales :	19 938	19 810
→ Urssaf/ Pôle emploi	4 629	4 945
→ Caisse de retraite	1 040	1 113
→ Caisse de prévoyance	2 098	1 826
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	8 675	8 571
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	3 266	3 195
→ Prélèvement à la source	230	160
Total	21 357	20 499

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	55 818	53 387
→ FNP - Factures non parevenues	21 774	19 855
→ FNP - Factures non parevenues ligue nationale	34 044	33 532
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
···		
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	70 434	84 057
Recherche à reverser à la ligue nationale	70 000	82 571
Aide aux malades	434	1 486
Total	126 252	137 444

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

				14/03/2024 - 15:34
LA LIQUE 051 - COMITÉ DE LA MARNE	Décemb	bre 2023 Décembre 202		ore 2022
CONTRELE CANCER EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	409 288,54	403 908,99	387 144,20	384 484,10
1.1 Réalisées en France	409 288,54	403 908,99	387 144,20	384 484,10
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	238 590,58	233 211,03	223 418,38	220 758,28
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	170 697,96	170 697,96	163 725,82	163 725,82
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	85 381,00	81 761,25	86 766,75	79 210,71
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	<i>85 261,00</i>	81 641,25	86 766,75	79 210,71
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	120,00	120,00		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	96 980,54	90 543,53	88 516,72	79 186,88
3.1 Frais d'information et de communication	11 725,80	11 725,80	6 167,53	6 167,53
3.2 Frais de fonctionnement	67 519,53	61 082,52	62 960,39	53 630,55
3.3 Autres charges	17 735,21	17 735,21	19 388,80	19 388,80
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 433,00	2 433,00	2 817,00	2 817,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	241,00		109,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES	594 324,08	578 646,77	565 353,67	545 698,69
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 704,92		38 099,33	

	Déceml	ore 2023	Déceml	ore 2022
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL Dont générosité du public		TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	24 024,18	24 024,18	18 173,94	18 173,94
Réalisées en France	24 024,18	24 024,18	18 173,94	18 173,94
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	118,37	118,37	1 771,38	1 771,38
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 793,13 1 793,13		1 075,29	1 075,29
TOTAL	25 935,68	25 935,68	21 020,61	21 020,61

LA LÍ	051 - COMITÉ DE LA MARNE	Décem	Décembre 2023		ore 2022
CONTRE LE	RESCOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PROL	DUITS PAR ORIGINE				
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-551 224,37	-551 224,37	-565 801,63	-565 801,63
1.	.1 Cotisations sans contrepartie	-22 888,00	-22 888,00	-23 240,00	-23 240,00
1.	.2 Dons, legs et mécénat	-295 493,75	-295 493,75	-306 592,70	-306 592,70
1.	.3 Autres produits liés à la générosité du public	-232 842,62	-232 842,62	-235 968,93	-235 968,93
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-35 464,63		-28 661,37	
2.	.1 Cotisations avec contrepartie				
2.	.2 Parrainage des entreprises	-6 723,58		-5 924,04	
2.	.3 Contributions financières sans contrepartie	-27 444,04		-18 313,85	
2.	.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-1 297,01		-4 423,48	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-10 340,00		-8 990,00	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTA	L	-597 029,00	-551 224,37	-603 453,00	-565 801,63

	Décembre 2023		Déceml	ore 2022
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-25 935,68	-25 935,68	-21 020,61	-21 020,61
Bénévolat	-25 935,68	-25 935,68	-21 020,61	-21 020,61
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-25 935,68	-25 935,68	-21 020,61	-21 020,61

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Il n'y a pas eu de dons reçu en provenance de l'étranger sur l'exercice

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays X	0
	NEA NT
Total pays Y	0
Total pays Z	0
Total	0

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes → Reversement Legs Lique nationale →	220 067	222 650
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) : → Manifestations / Ventes / activité de récupération → Autres produits affectés aux missions sociales → Produits financiers →	3 614 2 398 6 763	4 515 7 082 1 723
Total	232 843	235 969

(a) Au sein de Lique, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Parrainage	6 724	5 924
→ Contribution financières reçues	27 444	18 314
→ Produits divers de gestion courantes et produits exceptionnels	1 297	4 423
Total	35 465	28 661

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

Ligue Nationale Contre le Cancer CD51 – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2023

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	NEANT	
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	NEANT	
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie par le Conseil d'Administration et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 18 décembre 2018 Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Le Véhicule est affecté spécifiquement sur 2 mois aux actions suivantes à hauteur de 75 % (collecte / communication) pour Mars bleu et octobre rose

		Fonctionnement	Action pour les malades	Prévention	Recherche	Communication
Eau et electricité		50%	25%	25%		
Locations Mobilières et charge	s locatives	50%	10%	20%	10%	10%
Véhicule		25%		60%		15%
Entretien sur bien Mobiliers		50%	25%	25%		
Maintenance		50%	20%	10%	10%	10%
Assurances		50%	25%	25%		
Téléphonnes / Affranchisseme	nts	50%	20%	10%	10%	10%
Taxes Locales		50%	25%	25%		
	Assistante de diretion	50%	10%	10%	10%	20%
Frais de Personnel	Coordinatrice Espace Ligue		50%	50%		
	Chargé de prévention			100%		

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Locations mobilières	2 264	769	1 331	4 365
Charges locatives	3 432	366	3 798	7 597
Assurance	1 370	213	1 158	2 741
⊟ectricité et eau	586		586	1 172
Téléphone	1 825	270	1 078	3 173
Affranchissement	1 902	4 695	965	7 562
Frais de personnel	114 157	10 179	25 873	150 209

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	166 079	157 956
Actions d'information, de prévention et de dépistage	99 102	95 594
Actions de formation	888	1 857
Actions de recherche	142 013	130 695
Actions de societé et politique de santé	1 207	1 042
Frais d'appel aux dons et legs	85 261	86 767
Frais de fonctionnement (dont communication)	99 665	91 443
Total	594 214	565 354

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES					
Actions réalisées directement	2023	2022			
Actions pour les malades	122 179	111 801			
Actions d'information, prévention, dépistage	99 102	95 594			
Actions de formation	888	1 857			
Actions de recherche	15 216	13 123			
Actions autres	1 207	1 042			
Total	238 591	223 418			
Versement à d'autres organismes	2023	2022			
Actions pour les malades	43 900	46 155			
Actions d'information, prévention, dépistage	45 500	40 100			
Actions de formation					
Actions de recherche	126 798	117 571			
Actions autres					
Total	170 698	163 726			

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes :
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	11 726	6 168
Frais de gestion	67 520	62 960
Charges financières	563	563
Dotation aux amortissements	17 172	18 825
Dotation aux provisions	2 433	2 817
Impots sur les revenus de capitaux mobiliers	241	109
Tot	al 99 655	91 443

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et déprécations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation Report en fonds dédiés des dons manuels affectés Report en fonds dédiés des legs et donations affectés Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	NEANT	
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	25 936	21 021
	Total	25 936	21 021

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLE CALL DE DADBOOCHEMENT		Missions sociale	sociales		Frais de recherche de fonds	s de de fonds					
ENTRE	Réalisées en France	en France	Réalisées à l'étranger	l l'étranger			Frais de	Dotations	Impôts sur	Report en	TOTAL
LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Générosité du public	Autres	fonction- nement	aux provisions	les bénéfices	fonds dédiés	COMPTE DE RÉSULTAT
Achats de marchandises	6				5 358						5 366
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	75 637				64 346	120	44 035				184 138
Aides financières	33 763	170 698			200						204 661
Impôts, taxes et versement assimilés	1 062				265		2 523				3 850
Salaires et traitements	82 975				7 346		18 719				109 040
Charges sociales	31 182				2 833		7 492				41 507
Doations aux amortissements et dépréciations							17 172				17 172
Dotations aux prévisions								2 433			2 433
Reports en fonds dédiés											0
Autres charges	13 963				4 913		7 007				25 883
Charges financières											0
Charges exceptionnelles							34				34
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									241		241
TOTAL	238 591	170 698	0	0	85 261	120	96 981	2 433	241	0	594 324

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE	Mission	Missions sociales	Frais de	Frais de	TOTAL
LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger	recherche de fonds	fonction- nement	COMPTE DE RESULTAT
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services		***************************************			
Personnel bénévole	24 024		118	1 793	25 936
TOTAL	24 024	•	118	1 793	25 936

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 270
Total	3 270

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
Solde commission sociale → → →	1 177
Total	1 177
Charges exceptionnelles	
 → amende stationnement → → → → → 	34
Total	34

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

<u>4.7.1</u>	Compte d'Emploi des Ressources (CER)
	OF4 CONNITÉ DE LA MARDIE

051 - COMITÉ DE LA MARNE	Décembre 2023	Décembre 2022
LA LIQUE UST - COMME DE LA MARNE	TOTAL GÉNÉROSITÉ	TOTAL GÉNÉROSITÉ
Détails EMPLOIS PAR DESTINATION CER	DU PUBLIC	DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE	DO POBLIC	DO POBLIC
	402.000.00	204 404 10
1. MISSIONS SOCIALES	403 908,99	384 484,10
1.1 Réalisées en France	403 908,99 233 211,03	384 484,10 220 758,28
Actions réalisées par l'organisme Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé	119 478,58	111 741,24
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	96 422,33	92 994,16
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	887,61	1 857,11
Actions de société et politique de santé	1 207,00	1 042,45
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	15 215,51	13 123,32
Actions de création-subvention-administration d'établissement Autres actions		
Versements à d'autres organismes agissant en France	170 697,96	163 725,82
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	43 900,00	46 154,60
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	126 797,96	117 571,22
Programmes nationaux	91 797,96	82 571,22
Programmes régionaux et départementaux Mission rayers amont logs	35 000,00	35 000,00
Mission reversement legs Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées par l'organisme		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	81 761,25	79 210,71
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	81 641,25	79 210,71
Frais d'appel de dons	54 319,07	50 934,48
Frais d'appel des legs	31313,01	574,76
Frais traitements des dons	22 040,75	18 495,45
Frais de traitements des legs		1 908,00
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et reventes	5 281,43	7 298,02
Activités de récupérations 2.2 Frais de recherche d'autres ressources	120,00	
Frais de recherche partenariat	120,00	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	120,00	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	90 543,53	79 186,88
3.1 Frais d'information et de communication	11 725,80	6 167.53
Frais d'information et de communication externe	9 426,32	2 810,82
Frais d'information et de communication interne	2 299,48	3 356,71
3.2 Frais de fonctionnement	61 082,52	53 630,55
Frais de gestion	51 185,99	45 702,21
Formation administrative	392,40	
Impôts et taxes	2 522,50	2 545,99
Cotisation statutaire 10%	6 981,63	5 382,35
3.3 Autres charges Charges financières	17 735,21	19 388,80 563,47
Charges financieres Dotations aux amortissements	562,74 17 172,47	18 825,33
Charges exceptionnelles	17 172,47	10 023,33
TOTAL DES EMPLOIS	576 213,77	542 881,69
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 433,00	2 817,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	2 433,00	2 817,00
		20 102 2
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		20 102,94
TOTAL	578 646,77	565 801,63
P. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	24 024,18	18 173,94
Réalisées en France	24 024,18	18 173,94
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	118,37	1 771,38
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 793,13	1 075,29
TOTAL	25 935,68	21 020,61
* 	25,555,50	

LA LÍQUE 051 - COMITÉ DE LA MARNE	Décembre 2023	Décembre 2022
	TOTAL GÉNÉROSITÉ	TOTAL GÉNÉROSITÉ
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER	DU PUBLIC	DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-551 224,37	-565 801,63
1.1 Cotisations sans contrepartie	-22 888,00	-23 240,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-295 493,75	-306 592,70
Dons manuels non affectés	-290 115,75	-283 179,85
Dons manuels affectés	-378,00	-11 412,85
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécenat	-5 000,00	-12 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-232 842,62	-235 968,93
Manifestations	-300,00	***************************************
Ventes (dont abonnement à vivre)	-3 314,23	-4 514,66
Prestations et autres ventes		
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-2 398,03	-7 081,58
Autres produits affectés		
Produits financiers	-6 762,94	-1 723,02
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-220 067,42	-222 649,67
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-551 224,37	-565 801,63
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-27 422,40	
TOTAL	-578 646,77	-565 801,63
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédi	és) 228 108,22	190 822,55
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-27 422,40	20 102,94
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	13 846,43	17 182,73
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	214 532,25	228 108,22
nessources reportees need a la generosite du passite en fin à exercise (nois fonds dedies)	214 332,23	220 100,22
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-25 935,68	-21 020,61
Bénévolat	-25 935,68	-21 020,61
Prestations en nature	-23 333,08	-21 020,01
Dons en nature		
TOTAL	-25 935,68	-21 020,61

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt	Part de l'emprunt	Total des immob	Dotation brute	Dotation à
	1101010 00 1 11111000110001		d'investissement	· arcac · criprant	acquises par la GP	Zotation Diate	neutraliser
24/09/2015	IMMEUBLE FLECHAMBAUL	118 340,00				2 366,80	2 366,80
24/09/2015	IMMEUBLE FLECHAMBAUL	11 640,00				465,60	465,60
24/09/2015	IMMEUBLE FLECHAMBAUL	15 520,00				1 034,66	1 034,66
24/09/2015	IMMEUBLE FLECHAMBAUL	19 400,00				1 293,33	1 293,33
24/09/2015	IMMEUBLE FLECHAMBAUL	17 460,00				1 164,00	1 164,00
24/09/2015	IMMEUBLE FLECHAMBAUL	11 640,00				1 164,00	1 164,00
06/09/2016	TRAVAUX ISOLATION PP	1 706,60				113,78	113,78
06/09/2016	TRAVAUX CLOISONS GON	11 034,82				735,66	735,66
06/09/2016	TRAVAUX PLAFONDS PP	8 851,24				590,08	590,08
06/09/2016	TRAVAUX MENUISERIES	9 996,00				399,84	399,84
06/09/2016	TRAVAUX REVETEMENTS	19 200,00				1 920,00	1 920,00
06/09/2016	TRAVAUX HONORAIRES	5 532,80				221,31	221,31
06/09/2016	TRAVAUX ELECTRICITE	12 000,00				800,00	800,00
06/09/2016	TRAVAUX PLOMBERIE GA	18 409,74				736,39	736,39
06/09/2016	TRAVAUX MENUISERIES	10 569,98				704,67	704,67
26/09/2016	UN BUREAU ACCUEIL CO	813,12				81,31	81,31
19/10/2016	CABLAGE TELEPHONE O	2 885,52				192,37	192,37
26/01/2017	TRAVAUX AMENAGEMENT	1 616,16				161,62	161,62
09/03/2020	DYNAMIT ACHAT PC VAL	1 324,80				83,41	83,41
31/08/2021	MANUREGION RIDEAU ME	4 548,00				454,67	454,67
15/11/2021	UNIVR 2 CASQUES VIRT	2 400,00				800,00	800,00
22/12/2021	LNCC ORDINATEUR ANAB	2 531,00				843,67	843,67
30/09/2022	BRUNEAU 12 CHAISES S	715,56				143,11	143,11
13/12/2022	LNCC ORDINATEUR DELL	927,04				309,01	309,01
12/01/2023	FRANCE BARNUMS - BAR				913,50	177,12	177,12
13/07/2023	GIRODMEDICAL / MODEL				1 150,80	107,41	107,41
26/07/2023	EDIMETA / PRESENTOIR				1 261,74	108,65	108,65
		309 062,38			3 326,04		17 172,47

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	11			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit";				
Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc				
Bénévoles "administratifs"	5	149	0,09	1 793
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	27	1 354	0,82	24 143
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc réunions Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises Autres.				
Total	43	1 503	0,91	25 936

⁽¹⁾ A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

⁽²⁾ Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre	Nombre	Equivalent
Nubriques	de personnes	d'heures DADS	plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres	3	5 425	3
Total	3	5 425	3

^{(1) =} nombre d'heures DADS/1820 heures

<u>5.1.3</u> Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6256 / 6257 - Réceptions et missions	Frais de transport et hébergement Restauration	3 224 1 079
	Total	4 303

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2 861 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.